

La Semaine Religieuse

DE MONTREAL

Sommaire

I Offices, annonces et titulaires. — II Ordo des fidèles. — III Au cimetière le jour de la Toussaint. — IV Société d'une messe. — V Bulletin. — VI Vivent les sœurs. — VII La prière en famille. — VIII Le Saint-Père. — IX La photographie du Saint-Suaire. — X Aux prières. — XI Il n'y a plus d'enfants parce qu'il n'y a plus de parents. — XII Le mauvais livre.

OFFICES EXTRAORDINAIRES

Cathédrale. — Dimanche, le 30. — A 6,30 heures, ordination.

Tous les soirs du mois de novembre -- A 7,30 heures, prières du mois des morts. — En faisant tous les jours du mois de novembre, même privé-ment, quelque exercice de piété en faveur des âmes du purgatoire, on peut gagner, outre 7 ans et 7 quarantaines d'indulgences chaque jour, une indulgence plénière, en se confessant, communiant et priant à l'intention du pape, pendant une visite d'église ou de chapelle publique, dans le cours du mois de novembre.

Mercredi, le 2. — A 7 heures, messe basse pour les membres défunts de la Propagation de la Foi.

Tous les mercredis du mois de novembre, après la prière, chemin de la croix.

Judi, le 3. — A 8 heures service pour l'archevêque et les évêques défunts de Montréal.

Vendredi, le 4. — A 8 heures, service pour les chanoines défunts de Montréal.

Samedi, le 5. — A 8 heures, service pour les prêtres inhumés dans la cathédrale.

ANNONCES

*Dimanche, le 30, on annonce la Toussaint, avec le jeûne de la veille, la Commémoration des morts, et le 1er vendredi du mois (avec la messe *Miserere*).*

J. S.